

Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande

Les principales réalisations 2021

Le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande a été créé par arrêté Préfectoral du 18 décembre 2019 pour une durée de 3 ans (2020-2022), afin de construire une stratégie unifiée de la GEMAPI dans la vallée de la Seine Normande. Le syndicat actuel doit aboutir à la création d'un syndicat pérenne et opérationnel à partir du 1^{er} janvier 2023, sur la base des résultats des études réalisées et de nouveaux statuts.

La gouvernance du syndicat

Le syndicat est composé de 11 membres institutionnels : les 9 EPCI riverains de la Seine Normande et les 2 Départements, dont le Département de Seine-Maritime. En 2021, le comité syndical s'est réuni 3 fois. Son nouveau Président, M. Julien DEMAZURE, a été élu lors du comité syndical du 8 octobre 2021. Le comité syndical appuie ses travaux sur la collaboration d'un comité d'orientation rassemblant de nombreux partenaires impliqués dans la gestion de la Seine, dont l'État et le Grand Port Fluvio-maritime de l'Axe Seine.

Les moyens humains et financiers

En 2021, avec les recrutements du chargé de mission GEMAPI et de la Responsable administrative et financière, l'équipe de préfiguration est au complet. Avec la Directrice, l'équipe compte 2,5 ETP. Le budget 2021 s'équilibre à hauteur de 1 041 852,20 € pour la section fonctionnement et 40 668,80 € pour la section investissement. Le syndicat étant en phase de préfiguration, une grande partie de son budget est consacrée aux études stratégiques.

La poursuite de la préfiguration du syndicat

Trois grandes missions ont été menées en 2021 pour poursuivre la transformation du syndicat en structure de plein exercice :

- Le démarrage en début d'année de l'étude d'élaboration de la **stratégie de gestion des milieux aquatique de la vallée de la Seine Normande** et l'organisation d'une rencontre technique avec l'ensemble des partenaires pour partager le diagnostic en novembre.
- Le lancement de la consultation pour la définition d'une **stratégie de prévention des inondations sur l'axe Seine Normand**.
- La définition d'un cadre méthodologique (périmètre, compétences, moyens) et l'élaboration d'un protocole pour la **transformation des statuts du syndicat**.

Le développement de partenariats et la préparation des projets opérationnels

La mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire nécessite de développer des partenariats avec les acteurs locaux et la réalisation de projets opérationnels. L'année 2021 a été notamment marquée par :

- La signature d'un avenant à la convention cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention Rouen-Louviers-Austreberthe 2018-2021 pour participer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation sur ce territoire central du syndicat.
- Le développement d'un partenariat avec le GIP Seine-Aval pour la contribution du syndicat à la mise à jour d'un relevé topographique haute-définition de la vallée de la Seine (LIDAR) début 2022.
- La signature de conventions de coopération technique et financière avec la Métropole Rouen Normandie et la Communauté de Communes Roumois Seine pour le portage par le syndicat des études de danger (EDD) sur les digues non classées et la signature d'une convention de groupement avec le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine et le Département de la Seine-Maritime pour la réalisation de l'ensemble des EDD de la boucle d'Elbeuf au Marais Vernier.
- La consultation pour une étude de recensement et d'analyse de la mise en œuvre des systèmes amovibles de protection contre les inondations en vallée de Seine Normande.

En tant que structure impliquée dans la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques, le syndicat a été également sollicité pour donner son avis sur les documents cadres stratégiques en matière d'eau et d'inondation à l'échelle du bassin Seine Normandie (ex : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation), sur le Plan de Prévention des Risques Littoraux de la Plaine Alluviale Nord de l'embouchure de l'Estuaire de la SEINE (PPRL PANES). Il a également participé à différents comités (ex : projet d'œuvre repère de crues à Duclair et Courcelles sur seine - Seine de crues, observatoire photographique des paysages de la vallée de la Seine, plan de gestion de 7 îles de la Seine, modélisation des inondations en estuaire de Seine, études sur la culture du risque inondation du PAPI Rouen Louviers Austreberthe, étude sur le devenir de la digue de Saint Pierre du Vauvray, ...).

Développement de 2 outils de communication, d'information et de partage

Pour favoriser une meilleure connaissance du syndicat et de ses actions, 2 outils ont été créés :

- Un site internet (www.syndicat-seine-normande.fr) qui rassemble l'ensemble des délibérations du syndicat, présente des informations grand public sur les inondations et les éléments stratégiques de l'étude sur la gestion des milieux aquatiques.
- Une plaquette institutionnelle ([plaquette.pdf](#)).